

Conformité chimique et environnementale

Directive 2015/720/UE – Emballages et déchets d'emballages

Nous participons à des programmes de recyclage des emballages et aidons au financement de la récupération et du recyclage des déchets d'emballage. Ces actions sont conformes à la directive n° 94/62/CE de l'Union européenne relative aux emballages et aux déchets d'emballage et aux réglementations locales dans les pays où nous disposons de canaux de vente nationaux.